Licence d’Etudes européennes et internationales (LEEI)

Liste de cours de tronc commun potentiellement ouverts aux étudiant.es de la licence Science politique.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Intitulé de l’EC | Format | Descriptif |
| L1S1 | | |
| Histoire et civilisations de l’Europe : repères fondamentaux, XXe siècle | 18h, 3 ECTS | En raison des deux conflits majeurs qui la déchirent au cours du XXe siècle, l’Europe passe du rôle d’espace hégémonique au plan économique, militaire et scientifique – dominant en outre une partie de la planète du fait de l’expansion coloniale –, à celui de continent partagé par la Guerre froide entre zones d’influence américaine et soviétique. Si l’effondrement du bloc socialiste, survenu entre 1989 et 1991, a fait tomber le « Rideau de fer » qui la divisait, l’Europe n’en a pas pour autant retrouvé la place qui était la sienne : à l’ère de la mondialisation, génératrice d’ouverture mais aussi de résistances, voire de crispations identitaires, le « Vieux Continent », malgré sa force économique et affaibli de surcroît par ses divisions politiques et son déficit démographique, peine à s’affirmer face aux grandes puissances que sont la Chine et les États-Unis d’Amérique. |
| Littératures européennes comparées : repères fondamentaux | 18h, 3 ECTS | Cet EC propose un parcours littéraire comparatif centré autour de la fiction narrative brève au XXe siècle. Prenant comme point de départ les considérations théoriques de Viktor Chklovski, de Gilles Deleuze et de Ricardo Piglia à propos des différences entre le conte et la nouvelle, nous aborderons des textes courts des auteurs suivants : Joseph Conrad, James Joyce, Franz Kafka, Thomas Mann, Karen Blixen, Vladimir Nabokov, Jean Paulhan, Elizabeth Bowen, Gabriel Miró et Giovanni Papini. |
| L1S2 | | |
| Formation de l’ordre international européen (XVIe-XIXe s.) | 18h, 3 ECTS | Le cours interrogera, au début, les mutations de la politique qui adviennent à l’âge moderne, lorsque l’on passe, après à la fin du Moyen-Age, d’un univers dominé par le droit à celui dominé par « l’état de guerre » et par les réalités de la nouvelle diplomatie et de la politique des cours princières. Un des chemins empruntés pour ce faire sera de questionner l’émergence de nouveaux langages de la politique. Seront ainsi étudiées les transformations des notions et catégories politiques à partir du moment où la guerre devient permanente et globalisée - à compter de la fin du XVe siècle - puis à partir du moment où la question de la gestion de la population (hygiène, santé, police, etc.) devient prédominante, entre XVIIe et XVIIIe siècles. On examinera par la suite la façon dont la révolution française représente, en dépit de certaines continuités entre Ancien Régime et Révolution, une rupture importante dans la conception de la politique et dans ses langages, en particulier à travers la naissance de la notion de souveraineté populaire, mais aussi à travers l’invention de certaines « figures », comme celle d’« ennemi du peuple ». Cette figure se transformera, au XIXe siècle, pour devenir celle de l’« ennemi de la société », lorsque le maintien de l’ordre public deviendra un impératif fondamental. On montrera la façon dont ces représentations et imaginaires politiques seront par la suite réinvestis au XXe siècle, au siècle des totalitarismes, avec la création de l’ennemi de l’Etat, ou de l’ennemi de la « race ». Aujourd’hui, à mesure que le monde s’est élargi et que la demande de sécurité a augmenté, l’horizon des libertés individuelles, dans un mouvement inverse, semble s’être rétréci. Seront ainsi évoqués certains des risques de la permanence actuelle, voire du renforcement, du « pacte sécuritaire », qui inscrit l’exception au cœur de la politique. |
| Histoire des langages politiques modernes | 18h, 3 ECTS |
| Arts et interculturalité en Europe | 18h, 3 ECTS |  |
| Traductions dans les arts européens | 18h, 3 ECTS |
| L2S3 | | |
| Histoire des colonisations européennes | 36h, 6 ECTS | Ce cours assuré par des spécialistes de cinq aires culturelles et linguistiques (portugaise, espagnole, britannique, italienne, allemande) offre une perspective plurielle sur le long processus d’expansion européenne dans le monde depuis le XVe siècle jusqu’à la décolonisation. A travers des séances thématiques centrées chacune sur un pays, nous aborderons l’histoire du fait colonial et impérial, les différentes modalités d’exercice de la domination, les stratégies de résistance, d’adaptation, de collaboration, d’intégration déployées par les populations colonisées, et plus généralement les interactions entre métropoles et colonies ou centres et périphéries. Nous chercherons à la fois à définir et à illustrer les notions essentielles de colonialisme et d’impérialisme en parcourant, des « grandes découvertes » à la « décolonisation », les formes multiples qu’a pris cette « préhistoire » du monde contemporain globalisé, dont l’héritage continue de jouer un rôle déterminant, non seulement dans les relations internationales mais aussi au sein des anciennes sociétés impériales ou coloniales. |
| L’altérité dans les arts européens : perspectives comparées | 36h, 6 ECTS | Ce cours est centré sur les différentes représentations et figures du non-européen et de l’extra-européen dans les arts et la littérature. Il explorera la construction de certains schémas d’opposition entre le non-européen, et l’européen à l’Âge moderne, marqué par la découverte des Nouveaux mondes, à des fins d’affirmation d’une supériorité européenne, ou au contraire de la mise en question de celle-ci. La première partie du cours sera consacrée à la mise en place d’une typologie de ces figures de l’étranger (le « barbare », le « bon sauvage », le « citoyen du monde »…), à travers la lecture d’extraits de textes littéraires et philosophiques (Montaigne, Montesquieu, Rousseau, Diderot, Forster…). La seconde partie du cours s’attachera plus particulièrement à étudier des documents iconographiques afin d’analyser la construction des représentations portant sur le Monde dit « nouveau ». Nous verrons ce faisant comment ces représentations expriment, légitiment et conditionnent, et ce jusqu’à nos jours, la nature des sociétés dans lesquelles les populations autochtones se retrouvent insérées. |
| L2S4 | | |
| Dynamiques de la construction européenne depuis 1945 | 18h, 3 ECTS | Ce cours intéresse l’Europe en tant que construction inédite, qui suscite tant la contestation que l’espérance, et dont la forme institutionnelle est proprement singulière. Cette construction a ceci de passionnant qu’elle orchestre un grand nombre d’initiatives et de processus, dans les domaines politique, économique, social, culturel mais aussi diplomatique et environnemental, qui ont une incidence sur notre quotidien de citoyen européen et génèrent à leur tour de nouvelles dynamiques à l’échelle de l’Union Européenne ainsi qu’à l’échelon des États membres. Le cours comportera un exposé des grands repères historiques depuis 1945, un examen du fonctionnement de l’UE ainsi qu’une analyse ciblée des grands enjeux et dynamiques du moment. |
| Arts et globalisation en Europe | 18h, 3 ECTS | Cycle de conférences sur les grands auteurs de la littérature européenne et la notion de grand auteur. |
| L3S5 | | |
| L’Europe postcoloniale : imaginaires et défis | 36h, 3 ECTS | Cet EC propose d’envisager une histoire des droits humains au prisme du genre qui saisisse ces droits comme une poétique historique indissociable, dès son émergence, de l’histoire des colonialismes européens. On tâchera d’avancer des hypothèses inspirées des réinterprétations postcoloniales de l’histoire des droits humains, qui rendent insatisfaisant le seul récit des luttes pour leur reconnaissance et leur extension globale. Le genre offre des perspectives centrales d’analyse pour une telle histoire, puisqu’il touche aux formes d’individuation proclamées par les droits humains dans un projet juridique et culturel global. Dans le contexte européen post-1945 de modernisation économique, ces formes d’individuation s’inscrivent dans des communautés d’interprétation différenciées, irréductibles aux communautés de référence des États en charge d’appliquer ces droits, qui complexifient les logiques de reconnaissance et de lutte pour l’extension de ces droits, en les inscrivant dans des communautés morales historiques que l’on tentera d’appréhender en Europe. |
| Introduction à la problématique interculturelle | 36h, 3 ECTS | Ce cours a pour objectif de compléter la formation linguistique de l’étudiant par une formation à l’interculturel, le sensibilisant aux différences culturelles dans les valeurs, croyances, représentations et mentalités. Le cours permet également d’acquérir une première compétence dans le management interculturel, qu’il s’agisse de recruter à l’international, de travailler à distance ou de négocier auprès d’une clientèle internationale. Il se compose d’un axe théorique sur les identités et les transferts culturels et d’un second axe d’ordre plus pratique (techniques de communication, ambivalences linguistiques, conseils pratiques, anticipation de problèmes et de conflits). |
| *Il n’y a pas de cours de tronc commun au L3S6. Les étudiant.es de LEEI sont ou bien en séjour à l’étranger, ou bien en stage.* | | |

**Cours du département d’arabe accessibles actuellement comme EC libre ou découverte :**

- LLCER L1 S1 : Introduction à l’histoire de la civilisation arabo-musulmane (histoire médiévale) (36 heures)

- LLCER L2 S1 : Histoire du monde arabe moderne et contemporain (36 heures)

- LEA L2 S1 : Histoire contemporaine I : Mondes arabes (18 heures)

- LEA L2 S2 : Histoire contemporaine II : Mondes arabes (18 heures)

- LLCER L3 S2 : Islamologie et pensée classique (36 heures)

- LLCER L3 S2 : Droit musulman (36 heures)